

Caroline GAUCHER

Ancien Avocat – Diplômée Notaire

Après avoir suivi un double cursus Avocat (CAPA) et Notaire (DSN), elle exerce depuis plus de dix ans dans le domaine juridique et fiscal de la gestion patrimoniale et assiste plus particulièrement ses clients afin d'optimiser leur transmission de patrimoine privé comme professionnel (protection du conjoint survivant, donation en nue-propriété, technique de donation avant cession, transmission d'entreprise et pacte Dutreil...).

Le cours de Transmission et Méthodologie du Patrimoine enseigné à Dauphine se fonde sur des expériences pratiques gérées par Caroline EMERIQUE-GAUCHER en cabinets d'avocats internationaux, Banque Privée et Etudes de Notaires.

Ce cours permet donc aux étudiants de bénéficier de sa vision transversale acquise auprès des différents intervenants du monde de la gestion de patrimoine, et leur offre de mêler principes théoriques du droit et applications concrètes pour leurs propres clients.